



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le **20/06/2025**

Bersier
Levraut

ID : 013-211301049-20250619-AM2025_244-AR

ARRETE DU MAIRE N°2025-244

AUTORISATION ET REGLEMENTATION CONCERNANT UN SHOOTING PHOTO POUR UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE DACIA QUI AURA LIEU LE 24 JUIN 2025 SUR LA CORNICHE JACQUES CHIRAC (CD49)

Nomenclature ACTES : 6.1

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code Général des Collectivité Territoriale et notamment ses articles L 2122-24, L2212-1, L2212-2 et suivants,

VU les articles 325-1 à 325-3 et R 325-52 du Code de la Route

VU l'article 417-10 du Code de la Route

Vu les articles L325-1 à L325-3 et R 325-12 et R325-1 à R 325-52 du Code suivant du Code de la Route

VU la demande formulée par Monsieur [REDACTED], Régisseur Général de Short In Mars sis 26 Quai de Rive Neuve 13007 Marseille.

CONSIDERANT que ce shooting photo est prévu sur le territoire de la commune et notamment sur la corniche Jacques Chirac (CD49)

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la sécurité sur la corniche Jacques Chirac (CD49)

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de veiller au respect de l'usage des voies publiques et d'assurer la sécurité publique de ses administrés

CONSIDERANT que pour ces motifs, il convient que des dispositions soient prises pour prévenir les accidents qui pourraient survenir sur les voies de circulation environnantes de ce shooting.

ARRETE

ARTICLE 1 : Le 24 juin 2025, est autorisé un shooting photo pour une campagne publicitaire pour « DACIA » qui s'effectuera sur la corniche Jacques Chirac (CD49) de 04h00 à 22h30 horaires de présence.

Afin de garantir la sécurité et la tranquillité des élèves et de leurs familles, le shooting photo est interdit aux horaires suivants, entrée et sortie des écoles

- De 08h00 à 08h45 et de 16h00 à 17h00

Entre 12h00 et 14h00 durant le service du restaurant la Calanque Bleue le shooting photo n'est pas autorisé à se produire.

ARTICLE 2 : En ce qui concerne le stationnement des véhicules, ils seront stationnés sur le parking situé Corniche Jacques Chirac (CD49) à proximité de l'hôtel Best Western (cf plan).



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le **20/06/2025**

Bersier
Levraut

ID : 013-211301049-20250619-AM2025_244-AR

A cette occasion le stationnement sera strictement interdit et considéré comme gênant à tous les véhicules le mercredi 24 juin 2025 de 07h00 à 22h00 sur une partie du parking situé Corniche Jacques Chirac (CD49) à proximité de l'hôtel Best Western.

ARTICLE 3 : Pour ces séances, des microcoupures de circulation par intermittence n'excédant pas 2 à 3 minutes sur la corniche Jacques Chirac (CD49) seront effectuées le temps des prises de vues.

Ces deux points de blocages visibles seront mis en place par la société de production afin de respecter toutes les mesures de sécurité.

ARTICLE 4 : Une mise en fourrière conformément aux règles du Code de la Route sera prescrite à tous les véhicules en stationnement gênant sur les lieux énoncés.

ARTICLE 5 : Les contrevenants aux présentes dispositions s'exposent aux sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 : Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Directeur du Pôle sécurité, Monsieur le Directeur du Pôle Techniques, Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-pompiers de Sausset-les-Pins ainsi que leurs subordonnés sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera tenu à la disposition de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'ISTRES et publié au recueil des actes administratifs de la ville de Sausset-les-Pins.

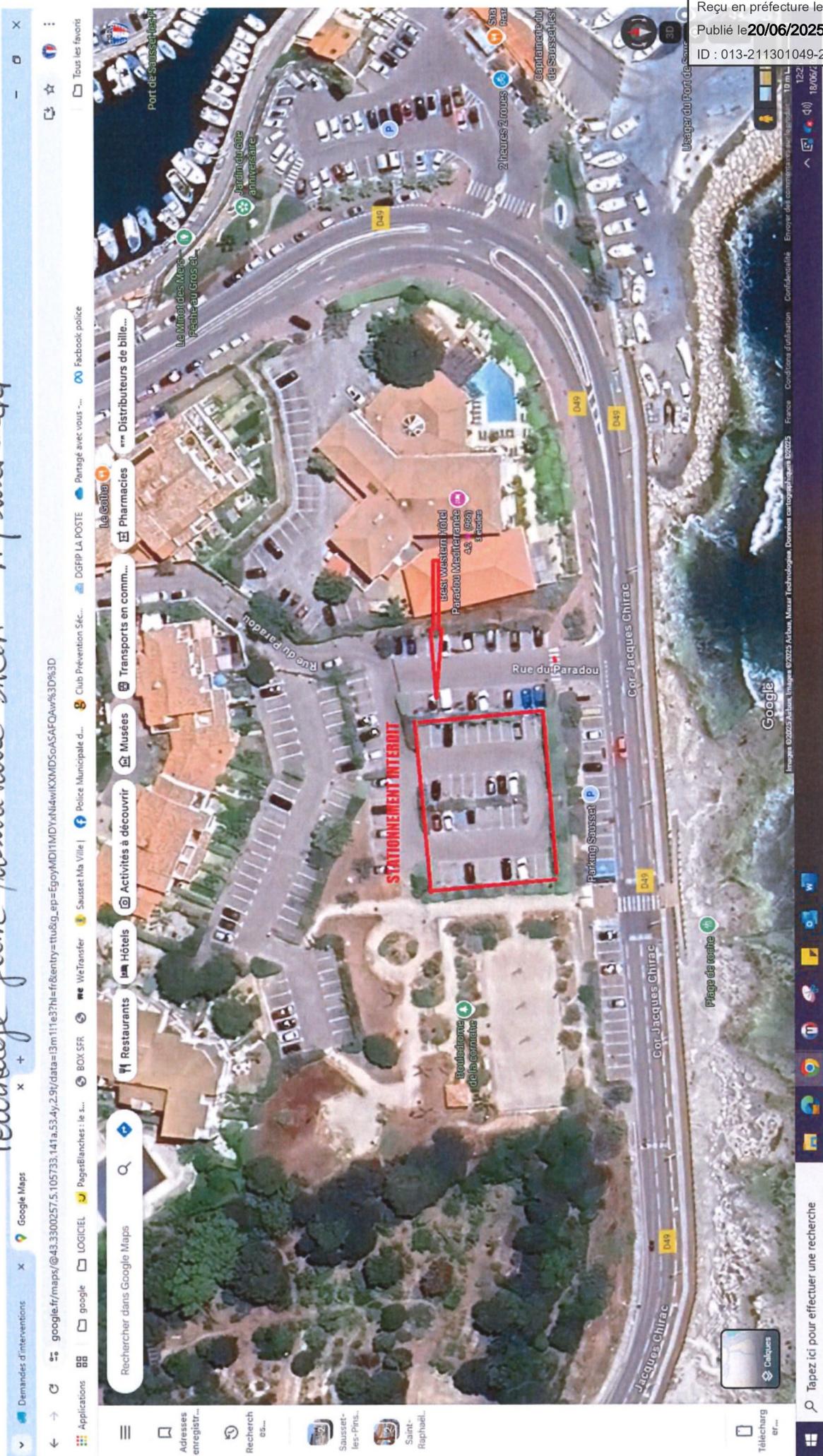
Fait à Sausset-les-Pins, le 19 juin 2025



Le Maire,
Maxime MARCHAND

Pour le Maire
Maxime Marchand

Tourage film futuraria Dacia A9 2025-244



Envoyé en préfecture le 19/06/2025
Reçu en préfecture le 19/06/2025
Publié le 20/06/2025
ID : 013-211301049-20250619-AM2025_244-AR



Tapez ici pour effectuer une recherche